

## Pour nous joindre :

### ***Par la poste ou en personne :***

752, 1ere Avenue Ouest  
Chazel (Qc) J0Z 1N0



***Par téléphone :*** 819-333-4758



***Par fax :*** 819-333-3818



***Par courriel :*** [chazel@mrcao.qc.ca](mailto:chazel@mrcao.qc.ca)

## Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi, Mardi et Jeudi

9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

### **Merci à notre commanditaire**

Comité Bellefeuille

595A, Principale, Authier (Qc) J0Z 1C0

Tél : (819)782-3297

Fax : (819)782-3301



### **Prochaine séance du conseil municipal :**

**2 avril 2019**

# Des 4 coins de Chazel

Mars 2019

Chazel, vol. 9, no 2



Magnifique Photo de Michel Maheux

\*Vous pouvez faire parvenir vos photos à  
[chazel@mrcao.qc.ca](mailto:chazel@mrcao.qc.ca)



## Attention Attention

La Fondation Canadienne du rein lance sa campagne annuelle de financement le 1<sup>er</sup> Avril prochain sous la présidence de monsieur Samuel Doré.

Au programme :

Le 7 Avril Brunch Santé, servi au pavillon des sports à Dupuy (coût de 15.00\$). Vous pouvez vous procurer des cartes en appelant Gisèle Goulet à 819 333-2398

Durant tout le mois d'avril les bénévoles feront du porte à porte pour recueillir vos dons. Vous pouvez aussi faire parvenir vos dons à l'adresse suivante :

La Fondation canadienne du rein  
Case postale 33  
La Sarre (Québec) J9Z 2X4

Merci à l'avance de votre généreuse contribution.

# FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINT-JANVIER

## Timbres usagés pour Développement et Paix

Avec le Carême, nous commençons notre grande collecte de timbres usagés qui seront envoyés à Développement et Paix après Pâques. Ces timbres seront ensuite vendus à des collectionneurs. Les profits de ces ventes financeront des projets dans les pays en voie de développement comme la construction de dispensaires, d'écoles, creusage de puits, achat de semences...

Vos timbres usagés peuvent nous être remis lors des messes ou envoyés par la poste à : Fabrique de la paroisse Saint-Janvier, 384 Rang 10-1 Chazel Qc JOZ 1N0.

Votre participation est très importante, parlez-en à vos parents et amis. Sans déboursier un sou, par notre participation, on contribue à améliorer la situation des gens qui habitent les pays en voie de développement.

\*\*\*

\*\*\*

\*\*\*

\*\*\*



À compter du 1er avril 2019, notre municipalité aura le nouveau service de la SPCA d'Abitibi-Ouest. Veuillez prendre note qu'il y aura une journée au mois d'avril pour la remise des médailles.

Plus de détail à ce sujet dans le prochain journal local .

# FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINT-JANVIER

## De retour à la Maison du Père

Madame Liliane Poulin Hince, autrefois de Chazel, décédée le 4 mars au CISSSAT de La Sarre à l'âge de 89 ans.

Elle était l'épouse de feu Cléophas Hince, la mère de Micheline (Jacquelin Gervais), Claude, Michel (Darquise Lord), Francine (Paul-Aimé Tremblay), Marcel (Lise Néron), Denis, Alphonse (Huguette Audet), Diane (Guy Langevin), Linda (Jeannot Prince), Roger, Lise (Ovila Lemyre), Daniel, Nicole (Denis Laprise) et Jean-Guy. Elle était la grand-mère de 41 petits-enfants et 52 arrière-petits-enfants.

Le rite des derniers adieux a eu lieu le 9 mars à la chapelle de la Résidence Funéraire de La Sarre. L'inhumation aura lieu dans notre cimetière.

À la famille éprouvée par ce décès, nous offrons nos sincères condoléances et l'assurance de nos prières.

\*\*\*

\*\*\*

\*\*\*

\*\*\*

## Sacrement du Pardon et ressourcement du Carême

La Sarre, 3 avril 19heures,      Macamic : 2 avril 19 heures

\*\*\*

\*\*\*

\*\*\*

\*\*\*

## À votre agenda, à Chazel :

-Vendredi saint : Célébration de la Passion du Christ à 19h.

-Pâques : Messe à 9h30

\*\*\*

\*\*\*

\*\*\*

\*\*\*



Au cours de l'hiver, lorsque les périodes de redoux, de pluie et de neige s'entremêlent, ce mélange provoque une augmentation de la densité de la neige, qui devient ainsi encore plus lourde. Les propriétaires d'un bâtiment sont les premiers responsables de la sécurité du public qui fréquente leurs bâtiments, y travaille ou y accède.

### Faites appel à un spécialiste

Lorsque le déneigement s'avère nécessaire, il est important de confier cette tâche à des entreprises disposant de méthodes et d'équipements appropriés afin de ne pas endommager la membrane d'étanchéité du toit. Si un citoyen souhaite déneiger sa toiture lui-même, il est recommandé de le faire à partir du sol, en utilisant un grattoir à toiture muni d'un manche télescopique pour empêcher tout risque de chute.

### Soyez attentifs aux signes précurseurs

Dans la majorité des cas, des signes précurseurs d'un affaissement possible de la toiture se manifestent. Par exemple, des fissures peuvent apparaître sur les murs intérieurs ou des portes intérieures peuvent se coincer. Si de tels signes sont constatés, il faut déneiger la toiture, peu importe la quantité de neige présente.

Pour obtenir plus d'informations à ce sujet, consultez la [section Citoyen](#) de notre site Web.



# CHRONIQUE VERTE



## ZÉRO DÉCHET : SES 5 RÈGLES ET SES BIENFAITS

Il va sans dire, le mouvement *Zéro déchet* prend de l'ampleur au Québec, mais aussi chez nous, en Abitibi-Ouest. Mais qu'est-ce que le *Zéro déchet* ? Voici les 5 règles de ce mouvement et des exemples concrets à appliquer au quotidien.

### **Refuser (ce dont nous n'avons pas besoin)**

Refusez les objets superflus qui s'insinuent dans votre vie. On pourrait en recycler la majorité, mais le zéro déchet vise plutôt à enrayer ces objets inutiles. Par exemple, refusez les articles en plastique à usage unique, les tasses jetables, les échantillons, les articles promotionnels inutiles et encombrants.

### **Réduire (ce dont nous avons besoin)**

Réduire, c'est s'attaquer au cœur du problème des déchets et de prendre en considération les conséquences environnementales de la consommation. Remettez-vous en question : en avez-vous réellement besoin ? Aussi, vous pouvez aussi réduire les emballages, acheter en vrac, imprimer moins, etc.

### **Réutiliser (ce que nous consommons et ne pouvons ni refuser ni réduire)**

À ne pas confondre avec recycler. Réutiliser consiste à maximiser l'utilisation d'un produit et prolonger sa durée de vie. Cherchez des produits réutilisables, rechargeables, réparables, durables et polyvalents.

### **Recycler (ce que nous ne pouvons ni refuser, ni réduire, ni réutiliser)**

Apprenez bien ce qui est accepté dans le bac bleu et à l'écocentre et appliquez-le dans votre quotidien. Consultez la section *Matières résiduelles* de notre site Internet : <https://www.mrcao.qc.ca/fr/matières-residuelles-ecocentre>.

# FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINT-JANVIER

## Intentions des messes

Dimanche 17 mars 9 heures 30 Célébrant : Jean-Guy Trudel

**\*\*Imposition des cendres\*\***

\*Messe pour Gabrielle Deschênes, 4<sup>e</sup> anniversaire du décès

-Par Ida et Charles-Eugène Savard

\*Messe pour Lucien Veillette, 50<sup>e</sup> anniversaire du décès

- Par ses sœurs Andrée et Marie

Dimanche 24 mars Pas de messe

Dimanche 31 mars 9 heures 30 Célébrant : Rémy Nduwayo

\*Messe pour Armand Bouchard - Par la collecte aux funérailles

Dimanche 7 avril Pas de messe

Dimanche 14 avril 9 heures 30 Célébrant : Jean-Guy Trudel

**\*\*Dimanche des Rameaux et de la Passion du Seigneur\*\***

\*Messe pour Adélarde Veillette, 3<sup>e</sup> anniversaire du décès

-Par ses sœurs Andrée et Marie

\*Messe pour Sœur Alice Veillette, 24<sup>e</sup> anniversaire du décès

Par ses sœurs Andrée et Marie

\*\*\*

\*\*\*

\*\*\*

\*\*\*

Le coin des finances      Merci de votre générosité!

FÉVRIER : Quêtes : 226\$    Capitation : 315\$    OBJECTIF : 3 000\$

Revenus : 761,35\$    Dépenses : 333,90\$    SURPLUS : 427,45\$

Les rameaux seront en vente à 3\$ chacun avant la messe du 14 avril.



## **Composter (le reste)**

Le compostage domestique permet de recycler les matières organiques végétales qui, autrement, se retrouvent dans un site d'enfouissement. Consultez : <https://www.mrcqo.qc.ca/fr/compostage-domestique-et-herbicyclage>

Source : Béa Johnson (2013), Zéro déchet. Les éditions Transcontinental.

## **RÉFLEXION**

*« C'est vrai, on sort la poubelle sur le trottoir le soir, et, le lendemain matin, les emballages en plastique de céréales et les essuie-tout souillés ont disparu, comme par enchantement. Mais, quand on dit : "Je l'ai jeté", qu'est-ce qu'on veut dire exactement ? On l'a jeté où ? On a beau déposer les poubelles hors de notre vue, ça ne veut pas dire qu'on ne doit plus y penser. Après tout, nos déchets ne disparaissent pas sous prétexte que les vidangeurs les ont enlevés. Ils finissent dans les décharges, à compromettre notre environnement à l'équilibre précaire, à libérer des composés toxiques dans l'air et le sol, à gaspiller les ressources utilisées pour créer ces produits dont on s'est débarrassé, et à nous coûter des sommes astronomiques chaque année pour les traiter. »*

*Béa Johnson, Zéro déchet. Les éditions Transcontinental, p.29*

Écocentre et Centre de valorisation des  
matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre

☎ 819 333-2807



**Des questions?**

Écrivez-nous:

[bottinvert@mrcqo.qc.ca](mailto:bottinvert@mrcqo.qc.ca)

**MRC d'Abitibi-Ouest**

11, 5<sup>e</sup> Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-5671

☎ 819 339-5400

✉ [mrcqo@mrcqo.qc.ca](mailto:mrcqo@mrcqo.qc.ca)

**C'EST L'HEURE !**



**VÉRIFIEZ  
VOS AVERTISSEURS**

## • **Où l'installer**

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Installez-en un dans le corridor, près des chambres.
- Installez-en un dans chaque chambre où l'on dort la porte fermée.
- Installez-en un à proximité d'un escalier.
- Assurez-vous que tous les occupants entendent l'avertisseur de fumée lorsqu'ils dorment. Sinon, installez un avertisseur de fumée dans la chambre de ceux qui ne peuvent l'entendre.
- Si chaque étage mesure plus de 10 mètres (35 pieds), installez 2 avertisseurs par étage, soit 1 près de chacune des extrémités.
- Ne retirez jamais la pile d'un avertisseur qui se déclenche trop souvent, il doit sûrement être trop près de la cuisine ou de la salle de bain. Éloignez-le légèrement de ces deux pièces.
- Installez aussi un avertisseur de fumée au chalet.

## • **Comment l'installer**

- Installez l'appareil au plafond, à un minimum de 10 cm (4 po) du mur, ou sur un mur, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du plafond.
- Installez l'avertisseur à une distance de 100 cm (40 po) d'un ventilateur, d'un climatiseur, d'une prise ou d'un retour d'air. Le déplacement d'air provoqué par ces appareils peut repousser la fumée et nuire au fonctionnement de l'avertisseur.
- Assurez-vous qu'il n'y a aucune obstruction possible dans la trajectoire potentielle de la fumée vers l'avertisseur. Par exemple, installez l'avertisseur sur la partie la plus

basse d'une poutre et non entre les poutres où la fumée risquerait de ne pas se rendre.

- L'avertisseur de fumée relié à une centrale permet une intervention encore plus rapide des pompiers. Assurez-vous d'être bien relié, surtout si vous faites faire des modifications à votre réseau téléphonique ou électrique (Internet haute vitesse, téléphone IP).
- Faites interconnecter par un maître électricien tous les avertisseurs de fumée électriques de la maison. Ainsi, lorsque l'un d'eux sonne, ils sonnent tous, peu importe où est le feu. Vous gagnerez de précieuses minutes pour évacuer.

## • **Comment l'entretenir**

### **La pile**

- Remplacez la pile lorsque l'avertisseur émet un signal sonore intermittent. Utilisez le type de pile recommandée par le fabricant.
- N'utilisez jamais de pile rechargeable, à moins que le fabricant le recommande.
- Remplacez-la lorsque vous emménagez dans une maison ou un logement.
- Pensez à utiliser une pile longue durée comme une pile au lithium.

### **L'appareil**

- Passez légèrement l'aspirateur, en utilisant une brosse douce, à l'extérieur et à l'intérieur du boîtier de l'avertisseur à pile, au moins une fois par année, sauf pour l'avertisseur électrique qu'il ne faut jamais ouvrir. Nettoyez l'extérieur seulement. Cela empêche que la poussière s'accumule sur les capteurs de fumée.
- Ne peignez jamais l'avertisseur de fumée.

